

DECLARATION D'ENGAGEMENT

Audience d'adjudication du :

- Désignation de l'immeuble : (références cadastrales, lieu de situation, nature et superficie du bien acquis)

- Prix d'adjudication :

REFERENCES DE LA PERSONNE PHYSIQUE (en lettres capitales)

- Monsieur :

- Prénoms (tous les prénoms)

- né le : à :

- profession :

- adresse complète :

- Madame :

- Prénoms (tous les prénoms)

- née le : à :

- profession :

- adresse complète :

Acquisition en commun ou en indivision par mariage :

Date du mariage :

Lieu du mariage :

Nature du contrat de mariage :

Date du contrat de mariage :

Reçu par Maître

Notaire à :

Acquisition en indivision hors mariage : oui / non

% d'indivision :

FORMULES D'ENREGISTREMENT (cocher une des cases)

s'engage à conserver l'immeuble à usage d'habitation pendant trois ans.

s'engage à édifier sur l'immeuble adjudgé et dans un délai de quatre ans :

a) une maison d'habitation dont les 3/4 au moins seront à usage d'habitation

b) un ensemble immobilier dont les 3/4 au moins seront à usage d'habitation et qui couvrira avec ses cours et jardins la totalité de la surface acquise.

s'engage à revendre les biens acquis dans un délai de cinq ans (article 1115 du CGI).

s'engage à effectuer dans un délai de quatre ans les travaux conduisant à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du CGI article 1594-O.G).

SIGNATURE DE(S) L'ADJUDICATAIRE(S)

ATTESTATION
ARTICLE R. 322-41-1 DU CODE DES PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION
PERSONNE PHYSIQUE

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : à :

pays :

Domicilié(e) :

En cas de naissance à l'étranger :

Nom et prénom(s) du père :

Nom de jeune fille et prénom(s) de la mère :

atteste sur l'honneur :

- que je ne suis pas condamné(e) à une peine, en cours d'exécution, portant interdiction d'acheter un bien immobilier à usage d'habitation ou un fonds de commerce d'un établissement recevant du public à usage total ou partiel d'hébergement en application des articles 225-26, I, 2°, du code pénal, L. 1337-4, IV, 3°, du code de la santé publique, L. 123-3, VII, 3°, du code de la construction et de l'habitation, L. 511-6, III, 3°, du code de la construction et de l'habitation et L. 521-4, II, 3°, du code de la construction et de l'habitation ;
- que le bien pour l'acquisition duquel j'envisage d'enchérir est destiné à mon occupation personnelle ;
- que le bien pour l'acquisition duquel j'envisage d'enchérir n'est pas destiné à mon occupation personnelle.

Date :

Signature :